

**Procès-verbal de l'assemblée générale de l'association des Conservateurs des antiquités et
objets d'art de France
14 avril 2023
Visio conférence**

Étaient présents-es : Emmanuel Moureau, Catherine Saint-Martin, Pauline Chaboussou, Bruno François, Isabelle Darnas, Cécile Gardelle, Guillaume Bernard, Isabelle Sourroubille, Adeline François, Isabelle Jubal, Brigitte Lam Kam Sang, Laurent Delpire, Menges Mironneau, Céline Robert, Géraldine Thevenot, Catherine Crnokrak, Claire Durand, Eric Blanchegorge, Maria Cavailles, Nathacha Abriat, Anna Leicher, Agnès Barruol, Jean-philippe Cadias

Étaient excusés-es : Christian Airiau, Virginie Massol, Catherine Gaich, Laurent Claeys, Nathalie Hubert, Catherine Briotet, Mano Curutcharry, Sabine Gely, Cédrik Blanch, Philippe Raffarelli, Agnès Virole, Véronique Breuil -Martinez, Blandine Sylvestre, Carole Paret, Emmanuel Fritsch, Céline Aulnette, Julien Bourreau, Jean-Bernard Mathon, Georges Gonzalvez, Emeline Grisoni.

21 pouvoirs ont été reçus

Déroulement

- Acceptation des membres présents et à jour de leur cotisation pour l'année 2022.
Distribution des bons pour pouvoir (maximum 5 par personne, cf. article n°7 des statuts)

Ordre du jour :

- *point sur la trésorerie,
- *appel à candidature pour les fonctions de trésorier et trésorier adjoint à la suite de la démission de Thierry Buron,
- *élection du trésorier et du trésorier adjoint, vote,
- *proposition de modification de l'article 7 des statuts de l'ACAOAF sur la suppression de la mention du Commissaire aux comptes ; vote,
- *point sur les relations avec l'association des départements de France,
- *journées d'études 2024 en Arles et projet pour 2025 et 2026,
- *journée de formation du MCC du 12 mai,
- *questions diverses,

Point sur la trésorerie

Le président explique les raisons de l'organisation de cette assemblée générale extraordinaire. La raison principale en est la question de la trésorerie de l'association. Le président explique la situation de Thierry Buron, trésorier depuis 20 ans qui rencontre de graves problèmes personnel depuis plusieurs mois et qui, depuis septembre 2022, ne répondait plus aux sollicitations malgré les appels et les messages.

Le président n'avait pas d'accès aux comptes, ni aux différentes plateformes nécessaires à la gestion de notre association (chorus, banque...). Après prise de contact avec la banque où sont les comptes de l'ACAOAF, le président a appris que l'association était placée en interdit bancaire : une facture de 39 000 euros était restée impayée chez Actes Sud. Depuis, le

président a fait le nécessaire pour régler les impayés, l'interdit a été levé, les subventions récupérées, les dernières factures honorées. La situation est aujourd'hui assainie.

Depuis, notre trésorier Thierry Buron a rendu les comptes, les cartes et autres clés ainsi que de nombreux chèques non déposés ont été depuis encaissés.

Pour comprendre la situation, le trésorier a été sollicité plusieurs fois, des recommandés lui ont été envoyés, qu'il n'est pas allé retirer. En accord avec le bureau de l'ACAOAF son chef de service au département du Maine-et-Loire a été contacté directement afin de rentrer en relation avec Thierry Buron. Son chef de service lui a donc remis en main propre le courrier de l'association envoyé vainement en recommandé.

Thierry Buron a finalement répondu par SMS qu'il s'excusait de la situation, a renvoyé tout ce qu'il avait (clés, chéquiers...) il a régularisé par virement ce qu'il avait détourné soit un peu plus de 8000 euros.

En accord avec le bureau, la banque a été sollicitée pour avoir les relevés depuis 2016.

L'assureur Maïf de l'ACAOAF offre une assistance juridique qui a été contactée pour connaître la marche à suivre dans ce type de situation.

Il semblerait qu'à partir du moment où l'argent détourné a été rendu, il n'est pas recommandé de porter plainte. Le CA qui s'est réuni en février a appliqué l'article 4 qui permet de radier un membre pour faute grave.

Aujourd'hui l'argent a donc été récupéré, l'essentiel des accès administratifs ont été récupérés, nous n'avons pas les documents comptables (justificatifs) ainsi que le contenu des deux box dont nous avons toutefois les clés.

À ce jour nous avons 17 000 euros sur nos comptes, mais nous n'avons plus de trésorier, et la situation démontre le fait qu'il ne faut pas une seule personne sur ce poste.

Il faut l'accès aux comptes partagé par le président, le trésorier et un trésorier adjoint, c'est aussi l'avis du CA.

La charge de trésorier, n'est pas une charge très lourde, et le CA souhaite modifier la question du commissaire aux comptes qui est inscrite dans nos statuts.

Des nouvelles de Thierry Buron par Anna Leichert : il semble aller mieux coté santé, mais n'a jamais échangé avec elle sur la situation.

Eric Blanchegorge salut le président et le CA sur la réactivité et la façon dont cette affaire a été gérée.

Appel à candidature pour les postes de trésorier et trésorier adjoint,

Stéphanie Barioz, postule pour être trésorière, et précise sa vision du poste.

Par le biais de la convocation il n'y a pas eu d'autres propositions de candidature.

Eric Blanchegorge se propose pour le poste de trésorier adjoint.

Que les deux candidats soient remerciés.

Vote : voté à l'humanité pour l'élection de la nouvelle trésorière et du trésorier adjoint.

Bruno François continuera à s'occuper des stocks et des adhésions, qu'il en soit remercié également.

Proposition de modification de l'article 7 des statuts de l'ACAOAF sur la suppression de la mention du Commissaire aux comptes

Catherine Crnokrak pose la question du commissaire aux comptes, qui serait en fait un poste possible sans frais (bénévole), à priori il faut dépasser les 100 000 euros de budget pour avoir l'obligation d'en avoir un qui soit rémunéré. La solution du bénévolat à ce niveau est donc possible.

Louis-Philippe Cadias précise que dans l'une des associations dont il est membre, il y a des contrôleurs aux comptes bénévoles.

Maria Cavailles confirme que cela n'est pas obligatoire avec un si petit montant de fonctionnement.

Cécile Garguelle indique qu'avec un regard désormais sur les comptes par 3 personnes cela sécurise suffisamment.

Stéphanie Barioz pense qu'il faut se laisser quelques semaines pour voir. Cela peut attendre l'AG de septembre.

La question est posée néanmoins de laisser ou non la mention de commissaire aux comptes, compte tenu de la situation actuelle que l'association traverse et et le fait que nous n'en avons pas (question de responsabilité des membres du bureau).

Il est décidé de supprimer la mention de commissaire et de proposer la notion de « contrôleur aux comptes » lors de la prochaine AG.

Vote : à l'unanimité, suppression de la mention « commissaire aux comptes ».

Point sur les relations avec l'association des départements de France

Rapprochement avec l'assemblée des départements de France, via Marion Nahan qui s'est mise en contact avec notre association pour faire avancer le statut et proposer à l'État de confier la mission des CAO aux départements. Lors de l'entrevue entre François Sauvadet et la Ministre ce dossier a été évoqué.

Ce point oral a fait l'objet ensuite d'un courrier. François Sauvadet a été remercié, et la Ministre a reçu également des actes.

Pour autant la réponse au courrier de François Sauvadet a beaucoup tardé et 6 mois après, la réponse est arrivée, réponse très administrative, qui viendrait de la DGP, le ton est administratif et un peu condescendant.

Journée de formation au MCC du 12 mai

Emmanuelle Flament-Guelfucci a demandé des idées pour la journée du 12 mai, le bureau a proposé de parler de la thématique des missions des AOA, la proposition a été rejetée. Nous allons vers le boycott de la part de l'association (les adhérents ayant toute liberté d'y aller ou pas à titre personnel).

Il est relevé par plusieurs membres que du côté de l'État il n'y a pas de volonté de dialogue. Cécile Garguelle indique que nous ne sommes pas du tout soutenus par le Bureau du patrimoine mobilier de la DG PAT.

Les CMH ont la même inquiétude sur le fonctionnement du bureau.

Isabelle Chave ne donne plus de retour non plus.

Isabelle Darnas pense également qu'il faut boycotter la réunion de mai pour montrer notre désapprobation.

Emmanuel Moureau pense la même chose, toutefois chacun pourra y aller à titre personnel.

La question de l'opération « collectif objets » est abordée, plusieurs retours sont fait, positifs et négatifs.

Emmanuel Moureau précise qu'il a été interrogé par la commission du Sénat sur l'état du patrimoine religieux dont le rapport a été publié.

Les journées de l'ACAOAF en Arles

Agnès Barruol demande de l'aide pour gérer les inscriptions, Brigitte Lam Kam Sang se propose.

Les journées auront lieu du 28 au 30 septembre sur le thème « perpétuelle demeure, regard sur les intérieurs meublés ». Toutes les contributions ont été récupérées, elles concernent les maisons et châteaux meublés, les collections issues d'héritages, de travaux de collectionneurs et de commanditaires. Les lieux à vivre, maisons de designers et d'artistes.

Y sera traitée la question de la conservation de ces lieux et des objets qu'ils renferment.

Les interlocuteurs d'Acte Sud doivent être rencontrés la semaine prochaine, les illustrations sont en cours de récupération.

Demeure le problème de la restauration avec des tarifs qui entrent dans le volet financier habituel.

Agnès Barruol a sélectionné 25 communications, des visites sont prévues : Arles Antique, le Département met à disposition le Museon Arlaten.

Deux visites sont prévues pour le samedi dans un château en Camargue qui appartient au Département et le Palais de Luppé en Arles, lieu intact depuis le début du XXe.

Sont évoquées les journées de l'Ariège en 2024 sur le patrimoine mobilier en Europe.

Pour 2025 les Pyrénées Orientales sur les objets processionnés.

Questions diverses

La question du site internet de l'ACAOAF sera abordée lors de notre prochaine AG.

Une réunion du bureau aura lieu dans la foulée pour régulariser les questions administratives de l'ACAOAF.

La prochaine AG de l'association aura lieu en Arles, lors des journées de septembre.

Le président fait un bref résumé de la rencontre et remercie tous les participants
la séance est levée à 12h50

Le 14/04/2023

Emmanuel Moureau, Président

Catherine Saint-Martin, Secrétaire

